



Conférence internationale à Almaty (Kazakhstan) : l'UIHJ aux portes de l'Asie

Le Kazakhstan en position de précurseur pour les pays de la CEI

Cette conférence a connu un énorme succès et des représentants de la Cour suprême, des cours et tribunaux, des autorités nationales et locales, du Parlement et du monde universitaire venus des quatre coins du pays, étaient présents. Des délégations internationales venant de Lettonie, du Luxembourg, de Russie, de Biélorussie, d'Azerbaïdjan, du Kirghizistan, du Tadjikistan et d'Arménie ont rejoint l'événement. L'UIHJ était représentée par son président, Jacques Isnard, ainsi que par Jos Uitdehaag, premier questeur du comité et Marc Schmitz.

Les discours de bienvenue furent prononcés par Iran Amirov, représentant du Sénat du Parlement de la République du Kazakhstan, et par Jacques Isnard. Le président de l'UIHJ constatait dans son discours que la rencontre à Almaty constitue un pont entre l'Europe et l'Asie. Le fait qu'actuellement dix-neuf pays de l'Union européenne sont dotés d'un corps d'huissiers de justice à statut libéral et l'expérience, qui prouve qu'une cohabitation d'huissiers de justice fonctionnaires et à statut libéral fonctionne mal, nous montre le chemin à poursuivre pour l'avenir.

Le président Isnard a salué l'initiative de ce séminaire et son auteur, le président Irak Yelekeev.

Le Comité d'administration judiciaire auprès de la Cour suprême de la République du Kazakhstan (CAJ) informa alors les participants de la conférence qu'un projet de loi relatif à la modification du statut des huissiers de justice kazakhs en faveur d'un statut libéral est actuellement devant le Parlement et devrait être voté dans les prochaines semaines.

Ceci constitue évidemment une excellente nouvelle qui mettra le Kazakhstan dans une position de précurseur parmi tous les pays de la Communauté des États indépendants (CEI).

Le représentant de la chambre économique du Kazakhstan, Azat Peruashev, a précisé que cette initiative a été saluée par les membres de son organisation et qu'elle renforcera l'attractivité du Kazakhstan pour tout investisseur étranger qui aura ainsi les garanties nécessaires pour une sécurité juridique accrue dans le domaine de l'exécution des décisions de justice. Il estime d'ailleurs le texte du projet de loi comme particulièrement bien réussi.

Les 23 et 24 octobre 2008, à la veille de l'introduction du statut libéral des huissiers de justice du Kazakhstan, s'est déroulée à Almaty une conférence internationale organisée par le Comité d'administration judiciaire près la Cour suprême de la République du Kazakhstan et l'UIHJ, avec comme thème « *Amélioration de la législation de l'exécution forcée – le chemin vers l'Europe* ».

Les participants – The Participants



Les travaux proprement dits de la conférence étaient divisés en 3 ateliers.

Le premier, auquel participaient Nikolai Vinnichenko, chef du Service fédéral des huissiers de justice de la Fédération de Russie, Jos Uitdehaag, le professeur Vladimir Yarkov, du département de procédure civile de l'Académie de l'État de l'Oural, et Inese Bonze, de la Chambre des huissiers de justice de Lettonie et co-auteur dudit projet de loi actuellement déposé au Parlement, avait comme thème « *Les systèmes d'exécution dans les États étrangers. Création et développement de l'huissier de justice à statut libéral en Europe. L'expérience des pays de l'Europe de l'Est et des États Baltes.* » L'atelier fut modéré par le président Irak Yelekeev.

Le deuxième atelier, quant à lui, fut modéré par M. Bolat Zhulamanov, du CAJ. Il accueillait comme participants Marc Schmitz, Carlos Calvo, président de





De G. à D. : Carlos Calvo, président de la Chambre des huissiers de justice du Luxembourg, Bolat Zhulamanov, membre du Comité d'administration judiciaire près la Cour suprême de la République du Kazakhstan, Marc Schmitz – From L. to R.: Carlos Calvo, President of the Chamber of Judicial Officers of Luxemburg, Bolat Zhulamanov, Legal Administrative Committee of the Supreme Court of the Republic of Kazakhstan, Marc Schmitz



De G. à D., From L. to R. Nikolai Vinnichenko, chef du Service fédéral des huissiers de justice de la Fédération de Russie – Chief of the Federal Service of Judicial Officers of the Russian Federation, Kairat A. Mami, Irak Yelekeev, Jacques Isnard

la Chambre des huissiers de justice du Luxembourg et Azat Peruashev, de la Chambre économique. Le thème était « *Exécution forcée des jugements par des huissiers de justice à statut libéral : délais, l'ordre d'exécution contre la propriété du débiteur et les droits de l'huissier de justice libéral* ». Cet atelier concluait sur la constatation que l'existence de délais fixés par la loi pour l'accomplissement des tâches légales par l'huissier de justice libéral n'est pas justifiée dès l'apparition d'une situation concurrentielle entre huissiers de justice. L'efficacité d'un huissier de justice devient le critère de sélection prépondérant pour le choix de celui-ci par le créancier. Ainsi l'huissier de justice fera tout ce qui est en son pouvoir pour que la mission qui lui est confiée soit accomplie dans les plus brefs délais et ce, afin de donner entière satisfaction à son client.

Le troisième et dernier atelier traita des systèmes de contrôle de l'activité de l'huissier de justice à statut libéral et de sa rémunération. Les travaux furent présentés par Jos Uitdehaag et Marc Schmitz ainsi que par Galimbek Smagulov du CAJ et Vladimir Borissov, juge à la Cour suprême du Kazakhstan.



Jos Uitdehaag, premier questeur du Comité de l'UIHJ, Irak Yelekeev, président du Comité d'administration judiciaire près la Cour suprême de la République du Kazakhstan – Jos Uitdehaag, First quaestor of the Committee of the UIHJ, Irak Yelekeev, President of the Legal Administrative Committee of the Supreme Court of the Republic of Kazakhstan

Le rapprochement entre l'UIHJ et l'Asie

La première journée se termina avec une discussion ouverte sur la pratique des astreintes et le recouvrement de pensions alimentaires ainsi que les difficultés liées à ce type de procédures.

Lors de la deuxième journée, le projet de loi modifiant le processus de l'exécution forcée et le statut de l'huissier de justice fut présenté par Irak Yelekeev et commenté par les participants des délégations étrangères.

Le chef du Service fédéral des huissiers de justice de la Fédération de Russie, Nikolai Vinnichenko, a manifesté le désir de rejoindre les rangs de l'UIHJ, mais a informé en même temps les participants de la conférence qu'un passage des huissiers de justice russes vers le statut libéral était, à tout le moins, actuellement, impensable. Le souhait d'adhésion de la Russie à l'UIHJ a évidemment été salué.

Le Kirghizistan a enfin formulé son souhait d'accueillir en printemps 2009 une délégation de l'UIHJ afin de nouer des premiers contacts.

On peut donc effectivement confirmer que l'initiative prise par le CAJ constitue sans aucun doute non seulement pour l'UIHJ un pont vers l'Asie mais pour les membres de la CEI un chemin vers l'Europe et l'UIHJ.

La cérémonie de clôture a été placée sous la prestigieuse présidence de M. Kairat A. Mami, président de la Cour suprême du Kazakhstan, qui s'est félicité de la qualité des travaux du colloque en exhortant les quelques 250 agents présents dans la salle à favoriser le passage de la profession vers le statut libéral.

M. Mami, après avoir vivement remercié les participants étrangers, a décoré le président Isnard de la médaille de la Cour suprême du Kazakhstan pour le rapprochement opéré entre l'UIHJ et le continent asiatique.

Après les travaux, les participants ont pu bénéficier de l'hospitalité exceptionnelle du CAJ et de son président, Irak Yelekeev. Ils ont pu découvrir une petite partie de ce pays magnifique et gigantesque, étendu de la mer caspienne jusqu'au frontières de la Chine.



International Conference In Almaty (Kazakhstan): The UIHJ At the Doors of Asia

On October 23rd and 24th 2008, at the Eve of the Introduction of the Liberal Statute of Judicial Officers of Kazakhstan, Was Held in Almaty an International Conference Organized by the Committee of Legal Administration of the Supreme Court of the Republic of Kazakhstan and the UIHJ, on the Topic *“Improvement of the legislation of distraint - The Way Towards Europe”*.

Kairat A. Mami, président de la Cour suprême de la République du Kazakhstan, Jacques Isnard, président de l'UIHJ – Kairat A. Mami, President of the Supreme Court of the Republic of Kazakhstan

Kazakhstan In Position of Precursor For The Countries of The CIS

This conference was an enormous success and representatives of the Supreme court, Courts and Jurisdictions, local and national authorities, representatives of the Parliament and Academics from all parts of the country, were present. International delegations coming from Latvia, Luxembourg, Russia, Belarus, Azerbaijan, Kyrgyzstan, Tajikistan and Armenia joined the event. The UIHJ was represented by its president, Jacques Isnard, as well as by Jos Uitdehaag, first quaestor of the committee and Marc Schmitz.

The welcome speeches were made by Iran Amirov, representative of the Senate of the Parliament of the Republic of Kazakhstan, and by Jacques Isnard.

The president of the UIHJ noted in his speech that the meeting in Almaty constitutes a bridge between Europe and Asia. The fact that currently nineteen countries of the European Union are equipped with a body of independent and liberal judicial officers, and experience, which proves that a cohabitation between civil servants and liberal judicial officers functions poorly, shows us the way for the future.

President Isnard greeted the initiative of this seminar and his author, president Iraq Yelekeev.

The Legal Administration Committee near the Supreme Court of the Republic of Kazakhstan (LAC) then informed the participants of the conference that a bill relating to the modification of the statute of the Kazakh judicial officers in favor of a liberal statute is currently before the Parliament and should be voted in the next weeks.

This obviously constitutes excellent news which will put Kazakhstan in a position of precursor among all the countries of the Community of Independent States (CIS).

The representative of the economic room of Kazakhstan, Azat Peruashev, specified that this initiative was greeted by the members of its organization and that it will reinforce the attractiveness of Kazakhstan for foreign investors who will thus have the necessary guarantees for an increased legal security in the field of enforcement of the legal decisions. Besides he estimates the text of the bill as particularly well prepared.



The work of the conference was divided into 3 workshops.

The first, in which took part Nikolai Vinnichenko, Chief of the Federal Service of judicial officers of the Russian Federation, Jos Uitdehaag, professor Vladimir Yarkov, of the Department of civil procedure of the Academy of the State of the Ural, and Inese Bonze, from the Chamber of judicial officers of Latvia and Co-author of the aforementioned bill currently filed in at the Parliament, had for topic *“the enforcement systems in Foreign States. Creation and development of the judicial officer with a liberal statute in Europe. The experience of the Baltic States countries and Eastern Europe.”* The workshop was chaired by President Iraq Yelekeev.

The second workshop was chaired by Mr. Bolat Zhulamanov, of the LAC. The speakers were Marc Schmitz, Carlos Calvo, president of the Chamber of judicial officers of Luxembourg and Azat Peruashev, of the Economic chamber. The topic was *“Distraint of judgments by judicial officers with a liberal statute: times, the order of enforcement against the property of the debtor and rights of the liberal judicial officer”*. This workshop concluded on the observation that the existence of time allowed by the law for the achievement of the legal tasks by the liberal judicial officer is not justified when there is a competing situation between judicial officers. The effectiveness of a judicial officer becomes the dominating selection criteria for the choice made by the creditor. Thus the judicial officer will do all that is in his capacity to carry out the mission entrusted to him as soon as possible, in order to give whole satisfaction to his client.



Une partie du public— A part of the public

The third and last workshop dealt with control systems of the activity and the remuneration of and liberal judicial officers. Presentations were made by Jos Uitdehaag and Marc Schmitz as well as Galimbek Smagulov of the LAC and Vladimir Borissov, judge at the Supreme Court of Kazakhstan.

The Bringing Together Of the UIHJ and Asia

The first day ended with an open discussion on daily penalties for delay in payment of the debt and the covering of alimonies as well as the difficulties related to this type of procedures.

At the time of the second day, the bill modifying distraint and the statute of judicial officers was presented by Iraq Yelekeev and was commented on by the participants of the foreign delegations.

The chief of the Federal service of the judicial officers of the Russian Federation, Nikolai Vinnichenko, expressed the desire to join the rows of the UIHJ, but informed at the same time the participants of the conference that a passage of the Russian judicial officers towards the liberal statute was, at the very least, currently, unthinkable. The wish of accession of Russia with the UIHJ was notwithstanding greeted.

Kyrgyzstan finally expressed its wish to accommodate delegation of the UIHJ in spring 2009 in order to tie first contacts.

One can thus indeed confirm that the initiative taken by the LAC constitutes without any doubt not only for the UIHJ a bridge towards Asia but for the members of the CIS a path towards Europe and the UIHJ.

The closing ceremony was placed under the prestigious presidency of Mr. Kairat A. Mami, President of the Supreme Court of Kazakhstan, who was pleased with the quality of work of the conference and exhorted the few 250 agents present in the room to support the passage of the profession towards the liberal statute.

Mr. Mami, after having warmly thanked the foreign participants, decorated President Isnard with the medal of the Supreme Court of Kazakhstan for the bringing together operated between the UIHJ and the Asian continent.

After work, the participants could profit from the exceptional hospitality of the LAC and its president, Iraq Yelekeev. They could discover a small portion of this splendid and gigantic country, extending from the Caspian Sea to the borders of China.



Jacques Isnard, Vladimir Yarkov, professeur de droit à l'Académie d'Oural, membre du Conseil scientifique de l'UIHJ — Professor at Law at the Academy of Ural, Member of the Scientific Council of the UIHJ

Une partie des participants — Some of the participants



Irak Yelekeev, homme de l'année UIHJ pour 2008

Le 27 novembre 2008, pendant le conseil permanent de l'UIHJ qui s'est tenu à Paris, Irak Yelekeev, président du Comité d'administration judiciaire de la Cour économique suprême du Kazakhstan a été désigné homme de l'année UIHJ pour 2008.

Irak Kasymovich Yelekeev, juriste réputé de la République du Kazakhstan, est né le 20 mai 1947 à Ganyushkino, dans le district Kurmangazinskiy de la région d'Atyrau. Il est marié et a trois enfants.

Il commença sa vie active en 1963 comme ouvrier à l'Administration de l'équipement des travailleurs au campement d'Aksuyek dans la région de Zhambylskaya. En 1965, il devient conducteur de grue. La même année, il est appriti électricien. Depuis 1968, il poursuit ses activités dans la ville d'Almaty en qualité d'électricien de 5e catégorie dans le conglomérat Алматыкультбытстрой.

Au bout d'un an, Irak Yelekeev, commence à travailler au studio de broadcast kazakh. Entre 1969 et 1972, il travaille comme serrurier, chef de brigade et contremaître à la briqueterie n° 3 d'Almaty.